



OSOYOOS
L A R O S E

OKANAGAN VALLEY

CHARTRE GRAPHIQUE

2025

OSOYOOS LAROSE

Éléments de la charte graphique

Sommaire

I - Introduction

II - Bloc logo

- Généralités
- Réduction de format
- Composition et placement

III - Références couleurs

- Logo Quadri
- Logo Pantone
- Logo RVB
- Logo « mixte »

IV - Typographies

V - Déclinaisons couleurs

- Version monochrome
- Règles générales
- Interdictions

VI - Impressions spécifiques

- Version galbée
- Films à chaud

Addenda

Version mixte couleurs et Noir

I - Introduction



OSOYOOS L A R O S E

OKANAGAN VALLEY

Blasonnement

«D'argent à la créature d'or sur un pairle d'azur»

Blazoning

“Argent, a creature or on a pall azure”

I - Introduction

Le logo OSOYOOS LAROSE
est le fruit de l'association d'un blason et d'une création
typographique, tous deux personnalisés.

La création d'un blason pour Osoyoos Larose convoque les notions
de temps – entre histoire et modernité – et d'espace, dans l'idée
d'une mise en valeur du caractère distinctif du domaine et de ses vins.

La nature brute et grandiose, la puissance des éléments,
la maîtrise humaine se conjuguent pour suggérer l'identité
d'un espace hors norme où naissent des vins uniques,
symbolisés par un animal fabuleux : à la fois incarnation
de l'union singulière des éléments terre, air, eau, feu,
et fruit de l'alliance des vignes et de la nature sauvage.

Le blason décline ces notions fondamentales tout en valorisant
implicitement la philosophie de la propriété :
la reconnaissance du lieu et l'accompagnement à la fois
respectueux de sa singularité et soucieux de sa pérennité.

La graphie du titre est personnalisée pour devenir unique.
Mémorable par ses équilibres, elle met en avant
la composition du nom lui-même, présenté sur deux lignes
identiques en longueur et selon un rapport qui souligne
la primauté du lieu.

L'ensemble dégage un aspect élégant et historique
qui confère stabilité statutaire et légitimité.

La devise dans le listel, *For The Land*, met en valeur la singularité
de la propriété dans son essence et son approche :
ici, l'étude et le respect des spécificités du terroir occupent
une place centrale et chaque vin est une expression vraie du lieu.

Le logo peut être modifié dans sa taille, mais uniquement
de manière proportionnelle. Il doit toujours apparaître
dans sa couleur originale ou dans ses déclinaisons prévues.
Il ne peut être redessiné.

Dans le titre, ni l'espace entre les lettres ni la typographie
ne peuvent être modifiés.

Le logo dans son ensemble ne doit pas comporter de fond,
ni de cadre.

II - Bloc logo

Généralités

Le bloc logo OSOYOOS LAROSE est composé dans un rapport hauteur-largeur spécifique. Cette valeur est inchangeable. Tous les éléments du logo sont associés en toutes occasions, sauf en cas d'espaces trop petits.

Réduction du logo

Toute réduction doit être générale et homothétique. En aucun cas, le bloc logo complet ne peut atteindre une hauteur inférieure à 65 mm.



65 mm

En deçà de 65 mm de hauteur, les éléments extérieurs et la devise doivent être enlevés pour ne conserver que l'écu. Le nouvel ensemble doit alors mesurer au moins 50 mm de hauteur.



50 mm

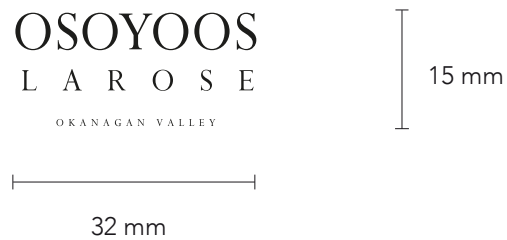
II - Bloc logo (suite)

Format réduit (suite)

En deça de 50 mm de hauteur, la lisibilité des éléments est compromise. Dans le cas d'espaces très restreints, le logo peut prendre une forme spécifique où ne reste que le titre.

Cette forme du logo s'intitule « Format réduit ».

En aucun cas, cette forme ne doit être inférieure à 15 mm de hauteur (et 65 mm de longueur).



Composition et placement

Le bloc logo est composé par le centre, en hauteur et en largeur. Quel que soit l'espace où il doit apparaître, l'ensemble doit être centré dans l'espace prévu, dans la hauteur comme dans la largeur.



II - Bloc logo (fin)

Composition et placement (suite)

Des marges de respiration doivent être réservées tout autour du logo. Elles définissent un espace tournant minimum qui correspond aux 1/5 de la hauteur du logo.

Exemple : si le logo mesure 65 mm de haut, l'espace tournant doit mesurer 13 mm.



III - Références couleurs

Dans sa création d'origine, le logo complet est Blanc, Bleu, Or, Vert, Rouge et Noir, selon une répartition entre le blason et le titre et, au sein du blason, entre l'écu et les ornements extérieurs.

Dans l'écu, la créature fabuleuse est d'or : un dégradé simule l'éclat précieux du métal.

Le blanc du champ («argent» en héraldique) évoque la lumière des lieux. Le bleu («azur») est inspiré du ciel, omniprésent dans le paysage ouvert. Légèrement gris, il s'accorde aux tons rompus de la sauge qui est emblématique de cette région du Canada et très présente au domaine.

Rare mais classique, le dessin d'un Y («pairle» en héraldique) représente la forme géographique du resserrement des eaux qui est se produit sur place et auquel la propriété doit son nom (OSOYOOS).

Les ornements extérieurs sont colorés de manière naturelle : le vert-gris de la sauge et le rouge intense de la rose.

Le Noir du listel, de la devise et du titre est toujours dense, au plus fort de la teinte.



OSOYOOS
L A R O S E

OKANAGAN VALLEY

III - Références couleurs (suite)

Logo Quadri



Noir 100%



Dégradé linéaire

ou



Or Quadri



Bleu gris



Vert sauge



Rouge

Cyan : 18 // 5 // 20
Magenta : 27 // 10 // 30
Jaune : 75 // 42 // 76
Noir : 4 // 0 // 7

Cyan : 12
Magenta : 18
Jaune : 65
Noir : 0

Cyan : 53
Magenta : 23
Jaune : 24
Noir : 4

Cyan : 39
Magenta : 18
Jaune : 34
Noir : 0

Cyan : 0
Magenta : 100
Jaune : 95
Noir : 0

Logo Pantone



Basic Colors
Black C / U



Metallic Basic Colors
871 C / U

ou

Premium Metallics
10127 C



Basic Colors
2206 C / U

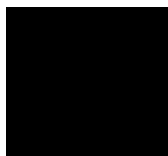


Basic Colors
442 C / U



Basic Colors
185 C / U

Logo RVB (Web)



R : 0
V : 0
B : 0



R : 232
V : 204
B : 112



R : 130
V : 166
B : 180



R : 171
V : 188
B : 174



R : 227
V : 16
B : 29

III - Références couleurs (fin)

Logo « mixte »

Les types d'impression peuvent être mixés.
Ainsi, le Noir peut être imprimé en film à chaud ou en encre (Quadri ou Pantone) et l'or imprimé en dorure.
Les différentes variantes possibles sont réunies dans le dossier des maquettes du logo transmis en parallèle de la présente charte.



Noir 100%
ou
Pantone Basic Colors Black C / U
ou
Colorit Trans 812



Luxor 428
ou
Dégradé linéaire
ou
Quadri
ou
Pantone



Bleu gris
Quadri
ou
Pantone



Vert sauge
Quadri
ou
Pantone



Rouge
Quadri
ou
Pantone

Logo 1 couleur (Noir)



Noir 100%
ou
Pantone Basic Colors Black C / U
ou
Colorit Trans 812

IV - Typographies

Typographie du logo

La graphie de « OSOYOOS LAROSE - Okanagan Valley » est une création unique associant historicité, élégance et équilibre. La typographie ancienne choisie pour la devise renforce le caractère intemporel.

En accompagnement principal, la police de caractères PERPETUA est préconisée. Gracieuse et classique, elle est en parfaite harmonie avec le nom du domaine puisqu'elle a servi de base à sa composition.

Pour apporter un caractère plus moderne et épuré, il est possible d'utiliser la typographie AVENIR, sobre et sans sérifs.

Typographie(s) d'accompagnement conseillée(s)

Titres et textes

Perpetua (Regular)

Perpetua (Italic OSF)

Perpetua (Bold OSF)

Perpetua (Bold Italic OSF)

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

123456789

Textes

Avenir (Roman)

Avenir (Oblique)

Avenir (Light)

Avenir (Light Oblique)

Avenir (Medium)

Avenir (Medium Oblique)

Avenir (Heavy)

Avenir (Heavy Oblique)

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

123456789

V - Déclinaison couleurs

Version monochrome (Noir)

Comme l'héraldique classique le prévoit et dans le respect de ses codes, une déclinaison en Noir (monochrome) du blason est intégrée à l'étude et à la présente charte.

Elle permet de reproduire le logo en Noir en conservant l'information des couleurs de son champ d'argent et d'azur. L'argent (blanc) est simulé par l'absence de couleur et l'azur (bleu) est indiqué par des lignes horizontales.

Cette version du logo est soumise en tous points aux mêmes principes que la version en couleurs.



OSOYOOS
L A R O S E

OKANAGAN VALLEY

V - Déclinaisons couleurs - Règles générales (suite)

Fonds sombres

Dans des environnements très sombres ou noirs, le titre se décline en blanc.



V - Déclinaisons couleurs - Interdictions

Le bloc logo ne doit pas être traité dans d'autres couleurs que celles prévues lors de sa création ou en version monochrome (Noir).

Le bloc logo ne doit pas être associé à un cadre.



VI - Impressions spécifiques

Dans le cadre d'une déclinaison packaging et papeterie, le logo pourra être traité en galbé.

Une version spécifique du dessin sera alors utilisée, créée pour la fabrication des outils nécessaires à l'impression en relief et exigeant des traits beaucoup plus accentués.



OSOYOOS

L A R O S E

OKANAGAN VALLEY

VI - Impressions spécifiques (suite)

Dans le cadre d'une déclinaison packaging et papeterie, le logo pourra être traité en galbé.

Logo avec films à chaud

La créature pourra être galbé avec le film or Luxor 428 et le titre principal, «OSOYOOS LAROSE», avec le film noir Colorit Trans 812.

Si le titre est blanc, un film à chaud transparent brillant pour renforcer le relief et le chatoiement peut être appliqué (référence Kürz Colorit 949).



Colorit Trans 812



Luxor 428



Colorit 949

Logo Quadri ou Pantone

Dans un contexte Quadri ou Pantone, les mêmes éléments pourront être galbés, à sec ou avec le film à chaud transparent.

Selon les supports, l'option d'un vernis acrylique mat ou brillant pourra être retenue.

Addenda

Version mixte couleurs et Noir

S'éloignant partiellement des codes héraldiques, une version mixte associant l'écu coloré et les ornements sans couleurs est ajoutée à la présente charte. Elle est réservée à diverses utilisations décidées par la propriété.

Cette version du logo est soumise en tous points aux mêmes principes que les versions en couleurs et monochrome.



OSOYOOS
L A R O S E

OKANAGAN VALLEY